

**Province de Québec**  
**Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la *séance RÉGULIÈRE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 17 août 2015* à 19h30 à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

**SONT PRÉSENTS :**

Mesdames les conseillères Denise Descôteaux, Mélanie Provencher, Julie Gagnon et messieurs les conseillers Jean-Christophe Proulx, Marcel Lavoie et Michel Bélisle sous la présidence de monsieur André Descôteaux, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

**01. MOMENT DE RECUEILLEMENT**

**02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2015-08-183**

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 13 juillet 2015 ;
04. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 6 août 2015 ;
05. Adoption des comptes payés et à payer ;
06. Période de questions ;
07. Avis de motion – Règlement portant sur le respect et la non-violence en milieu municipal ;
08. Programme de revitalisation – Autorisation de paiement ;
09. Adoption du règlement 136-2015 - Règlement de délégation de pouvoir autoriser certaines dépenses ainsi que le paiement de certaines dépenses ;
10. Coopérative de solidarité de santé Shooner/Jauvin – Mode de financement pour les années 2017 à 2023 ;
- 10a. Présentation des projets de l'église ;
11. Pont David-Laperrière – Remboursement du ministère des Transports ;
12. Terrain de soccer – Autorisation d'achat de lumières ;
13. Festival Western – Demande d'aide financière ;
14. Internet – Appui aux citoyens ;
15. Office municipal d'Habitation de Pierreville – Adoption du budget révisé 2015 ;
16. Chambre de commerce CCICQ – Renouvellement d'adhésion 2015-2016 ;
17. Club VTT Vagabond – Droit de passage ;
18. Challenge 600 – Autorisation de passage ;
19. Défi, on recycle – Appui à la modernisation du système de consignation ;
20. Défi Course à la vie – Demande d'aide financière ;
21. Seigneurie de Saint-François – Demande de support financier ;
22. Varia ;
23. Documents déposés ;
24. Rapport des rencontres des élus durant le mois ;
25. Période de questions ;
26. Levée de l'assemblée.

**03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 13 JUILLET 2015**

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance régulière* du 13 juillet 2015, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE,

**2015-08-184**

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*  
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance régulière* du 13 juillet 2015 et d'en autoriser la signature.

#### 04. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 6 AOÛT 2015

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance spéciale* du 6 août 2015, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2015-08-185  
 EN CONSÉQUENCE,  
 Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
 Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance spéciale* du 6 août 2015 et d'en autoriser la signature.

#### 05. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 14 août 2015 ;

2015-08-186  
 EN CONSÉQUENCE,  
 Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*  
 Appuyée par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de la secrétaire / réceptionniste à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je, soussignée, *Isabelle Tougas*, secrétaire / réceptionniste pour la Municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2015.

\_\_\_\_\_  
*Isabelle Tougas*  
 Secrétaire / réceptionniste

##### **Déboursés directs**

1	5008	Martin Desmarais - Avance sur tournoi de soccer 2015	2 000,00 \$
2	5009	Annulé	- \$
3	5010	Monique Gauthier - Programme de revitalisation construction 32 rue Tremblay	4 000,00 \$
4	5011	Michaël Bourgouin - Programme de revitalisation construction 38 Petit-Bois	4 000,00 \$
5	5012	Annulé	- \$
6	5013	Pavage 132 / 9254-8965 Qc. Inc. - Asphaltage concassé 2014	16 815,09 \$
<b>Sous-total des factures déjà payées</b>			<b>26 815,09 \$</b>

##### **Kilométrage, dépenses payées avec salaire**

1		Lyne Boisvert -	
2		Guylaine Courchesne -	
3		Isabelle Tougas - Déplacement de juillet	5,25 \$
4		Lyne Bertrand -	
5		Guy Descheneaux - Cellulaire de juin	60,00 \$
6		Sylvain Bardier - Cellulaire de juin	50,00 \$
7		Richard Fontaine -	
8		Éric Traversy -	
9		François Roy - Déplacement formation espaces clos	86,00 \$
10		Gamelin-Gomez Jairo-Michael - Frais de déplacement	54,00 \$
<b>Sous-total des factures déjà payées</b>			<b>255,25 \$</b>

##### **Prélèvements automatiques**

1		Bell Canada - Juillet	1 675,95 \$
2		Cogeco cable - Internet Notre-Dame, juillet - août	126,36 \$
3		Hydro-Québec - juillet	5 634,01 \$
4		Ministre du revenu du Québec - Remise D.A.S. juin	8 357,31 \$
5		Receveur général du Canada - Remise D.A.S. juin	3 515,17 \$
6		RREMQ - Fond de retraite remise de juin	3 752,07 \$
7		Sogetel - Internet bibliothèque juin	18,34 \$
8		TéluS Mobilité - juillet	116,01 \$

9		Visa Desjardins - Réunions juillet	173,19 \$
		<b>Sous-total des factures déjà payées</b>	<b>23 368,41 \$</b>

### **Fournisseurs**

1	5014	Descôteaux André - Déplacements de juin MRC	108,00 \$
2	5015	Boisvert Lyne - Déplacement Auditeurs	242,33 \$
3	5016	BPN Environnement - Toilettes chimiques	229,95 \$
4	5017	Buropro Citation - lecture du photocopieur, achat d'une imprimante couleur	696,96 \$
5	5018	Comité des loisirs de Saint-François du Lac - 3/3 quote part camp de jour	850,00 \$
6	5019	Denise Descôteaux - Frais de déplacement pour réunion avec Bougie-Bus	24,00 \$
7	5020	Dépanneur Pierreville - Essence juillet	277,72 \$
8	5021	Dépanneur Beau-Soir - Essence juillet	145,92 \$
9	5022	Les Entreprises Clément Forcier inc. - Nettoyage des rues	3 889,03 \$
10	5023	Équipements Raydan - Bougie NGK, Pince, fil et bouchon pr. fileuse, capuchon, nut, washer, filtre, vis	82,09 \$
11	5024	Excavation Maurice Lauzière enr. - Installation et enlever bloc de ciment pour chapiteaux, fête St-Jean	413,91 \$
12	5025	Fondation rues Principales - Colloque 2015, 2 Inscription (maire + dg)	590,00 \$
13	5026	Laboratoires d'analyses S.M. inc. - Test d'eau usée effluent	563,82 \$
14	5027	Léo Chapdelaine Rembourseur - Réparation du petit chapiteau des loisirs	77,61 \$
15	5028	Les Compteurs Lecompte ltée - Gasket pour adaptateur 3/4" , Plombs à sceller	96,58 \$
16	5029	Les équipements J.A. (Kubota) - Réparation sur tracteur	490,19 \$
17	5030	Pierre Marcoux - Travaux de pelle fossé du chemin de M. Bernard Marin	258,69 \$
18	5031	Mégaburo - fourniture de bureau juillet	167,96 \$
19	5032	Normand Bardier - Excavation rang St-Jaques fuite d'eau	344,93 \$
20	5033-5034	Patrick Morin inc. - lames 4", Brocheuse, Peinture et teinture + access. , corrostop noir, balai de rue....	786,41 \$
21	5035	Pavage 132 - 1.5 tonnes d'asphalte	137,97 \$
22	5036	Porte de Garage Courchesne - Réparation porte du garage municipal	137,97 \$
23	5037	Nicolas Précourt - 2/3 tonte de pelouses	2 666,67 \$
24	5038	Régie des déchets de Bécancour - 8e quote part mat. Résid. & recyc.	5 343,75 \$
25	5039	Régie des déchets du Bas Saint-François - 8e quote part et service de conteneur	9 332,31 \$
26	5040	Régie d'incendie Pierreville - quote part incendie,	19 206,97 \$
27	5041	Remorquage J2 inc. - Récupération de 2 chevreuils au 23 et 76 rang De L'Ile	252,95 \$
28	5042	RTL Excavation inc. - Pelle + camion pour arbre ND rang De l'Ile	1 506,17 \$
29	5043	Tessier Récréo-Parc - 5 bacs à fleur, 2 bancs, 1 poubelle en béton	6 191,40 \$
30	5044	Apsam - Formation en espaces clos pour François Roy	179,10 \$
31	5045	Médias Transcontinental S.E.N.C.	696,75 \$
32	5046	9008-0730 Qc. Inc. (JM Foresterie) - Nettoyage de débris d'arbre rang De L'Ile	1 207,24 \$
		<b>Sous-total des factures à payer</b>	<b>57 195,35 \$</b>

<b>Total des factures du mois</b>	<b>107 634,10 \$</b>
-----------------------------------	----------------------

## **06. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La première période de questions débute à 19h35 et se termine à 19h42.

## **07. AVIS DE MOTION – Règlement portant sur le respect et la non -violence en milieu municipal**

**2015-08-187**

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Mélanie Provencher à l'effet qu'à une séance ultérieure du présent conseil sera présenté pour adoption un règlement portant sur le respect et la non-violence en milieu municipal.

## **08. PROGRAMME DE REVITALISATION – Autorisation de paiement**

CONSIDÉRANT le règlement #080-2008 portant sur l'établissement d'un programme de revitalisation ;

CONSIDÉRANT que des résidences ont été construites sur notre territoire en 2014 ;

**2015-08-188**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de 4 000\$ aux nouveaux propriétaires qui ont procédé à la construction d'une nouvelle résidence, à savoir :

*Matricule : 5803\_65\_0710*

*Matricule : 5307\_71\_9262*

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Crédit taxes résidentielles » 02 629 00 992*

**09. ADOPTION DU RÈGLEMENT 136-2015 – Règlement de délégation de pouvoir autoriser certaines dépenses ainsi que le paiement de certaines dépenses**

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été régulièrement donné lors de la séance régulière du 13 juillet 2015, par la conseillère Julie Gagnon ;

**2015-08-189**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*  
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que le « *RÈGLEMENT 136-2015 – Règlement de délégation de pouvoir autoriser certaines dépenses ainsi que le paiement de certaines dépenses* » soit et est adopté.

**10. COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DE SANTÉ SHOONER/JAUVIN – Mode de financement pour les années 2017 à 2023**

CONSIDÉRANT que l'entente d'une durée de trois (3) ans, signée entre les municipalités participantes et la Coopérative de solidarité de santé Shooner/Jauvin prendra fin le 31 décembre 2016;

CONSIDÉRANT que les quatre (4) médecins pratiquants à notre coop sont disposés à signer une nouvelle entente les engageant à nouveau pour une période de trois (3) ans;

CONSIDÉRANT que ce service de proximité est très important pour notre milieu;

CONSIDÉRANT que les administrateurs de notre coopérative sont à étudier la possibilité d'ajouter d'autres services de santé qui seront offerts à ses membres dans un avenir rapproché;

CONSIDÉRANT que lors de leur dernière rencontre, le conseil d'administration de la coop, a adopté une résolution statuant un nouveau mode de financement pour les sept (7) prochaines années, dont copie a été transmise à chacune des municipalités membres;

CONSIDÉRANT que pour la continuité de notre coop, il serait important que les municipalités membres approuvent ce nouveau mode de financement qui a été calculé par rapport au pourcentage de membres inscrits à notre coop pour chacune des municipalités, reflétant ainsi un

mode de financement ressemblant d'avantage au mode « utilisateur/payeur »;

CONSIDÉRANT que ce nouveau mode de financement démontre également une cotisation annuelle payable par chaque membre (personne physique) et 18 ans et plus, au coût de 100\$ par année – gratuit pour les 17 ans et moins;

CONSIDÉRANT qu'une réduction de 30\$ pour la cotisation annuelle des membres (personne physique) de 18 ans et plus est accordée à tous ceux et celles résidants dans notre municipalité membre à l'entente;

EN CONSÉQUENCE,

**2015-08-190**

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*

Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que le préambule ci-haut fasse partie intégrante de la présente résolution ;

QUE la municipalité de Pierreville désire s'engager, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, auprès de la Coopérative de solidarité de santé Shooner/Jauvin, à titre de supporteur financier pour les sept (7) prochaines années, le tout en référence au document « Mode de financement pour les années 2017 à 2023 » préparé et déposé à notre conseil par la coop, dont copie faisant partie intégrante de la présente résolution ;

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité de Pierreville la prolongation officielle de l'entente entre les municipalités concernées et la Coopérative de solidarité de santé Shooner/Jauvin afin que nos contribuables/membres puissent bénéficier d'une réduction sur leur cotisation annuelle pour les sept (7) prochaines années.

#### **10a. PRÉSENTATION DES PROJETS DE L'ÉGLISE**

Les citoyens avaient jusqu'au 12 août, 11h00 pour déposer des projets concernant l'avenir de l'église Saint-Thomas, situé au 19, rue Lt-Gouv. Paul Comtois.

Les quatre (4) citoyens qui avaient déposé leur projet sont venus expliquer pendant cinq minutes chacun leur ébauche.

#### **11. PONT DAVID-LAPERRIÈRE – Remboursement du Ministère des Transports (MTQ)**

CONSIDÉRANT que le MTQ a effectué les travaux sur le Pont David-Laperrière ;

CONSIDÉRANT que durant ces travaux, le MTQ a utilisé nos infrastructures municipales ;

CONSIDÉRANT que depuis la fin des travaux, des négociations étaient en cours avec Monsieur René Noiseux du ministère des Transports ;

CONSIDÉRANT que le montant de la compensation qui devra être perçu, selon le courriel reçu le 6 août dernier de Monsieur Noiseux ;

EN CONSÉQUENCE,

**2015-08-191**

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter le montant de 50 000\$ en compensation pour les dommages occasionnés durant les travaux du Pont David-Laperrière, incluant les frais directs et indirects.

#### **12. TERRAIN DE SOCCER – Autorisation d'achat de lumières**

CONSIDÉRANT que les utilisateurs du terrain de soccer constatent qu'il manque de luminosité lorsque ceux-ci jouent le soir ;

**2015-08-192**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*  
Appuyée par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat de huit (8) lumières au coût de 3 320\$ (taxes en sus) incluant le matériel, le temps d'installation et la location de la nacelle à *F. DUGAS ÉLECTRIQUE*.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – Comité des loisirs » 02 701 92 990*

### **13. FESTIVAL WESTERN – Demande d'aide financière**

CONSIDÉRANT la 6<sup>ème</sup> édition du Festival Western qui se tiendra du 3 au 6 septembre prochain dans notre municipalité ;

**2015-08-193**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*  
Appuyée par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer une aide financière aux *PRODUCTIONS DU LAC SAINT-PIERRE* au montant de 2 000\$ ;

QUE la Municipalité de Pierreville fournira le maximum de barrières, de poubelles et de dossards disponibles ;

QUE la Municipalité de Pierreville autorise le transfert des estrades et le déplacement des buts de soccer, à condition que les organisateurs remettent le tout en place, à la fin de l'événement ;

QUE la Municipalité de Pierreville autoriser l'utilisation de certains terrains de la municipalité à condition que les organisateurs nettoient les terrains prêtés, à la fin de l'événement ;

QUE les organisateurs apposent l'effigie et le nom de la Municipalité de Pierreville sur tous les documents promotionnels.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – Festival Western » 02 701 97 990*

### **14. INTERNET – Appui aux citoyens**

CONSIDÉRANT que certains de nos citoyens n'ont pas internet à leur résidence ;

CONSIDÉRANT que ceux-ci aimeraient pouvoir bénéficier de ce média très en demande ;

**2015-08-194**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*  
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de donner notre appui à nos citoyens qui veulent pouvoir utiliser internet ;

DE FAIRE parvenir cette résolution aux compagnies en leur demandant d'élargir leur réseau afin d'offrir leur service internet à nos citoyens qui le veulent.

**15. OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE PIERREVILLE –  
Adoption du budget révisé 2015**

CONSIDÉRANT la résolution 2015-06-152 qui approuvait la quote-part de notre municipalité à 10 126\$ ;

**2015-08-195**

EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*  
Appuyée par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver la révision budgétaire 2015 de l'Office municipal d'Habitation de Pierreville au montant de 1 400\$, représentant une quote-part de 10% pour notre municipalité de 11 526\$ ;

D'ÉMETTRE le montant de 1 400\$, résultat de la différence de notre quote-part en date du 17 juillet 2015.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Participation O.M.H.P. » 02 520 00 970*

**16. CHAMBRE DE COMMERCE CCICQ – Renouvellement  
d'adhésion 2015-2016**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville désire contribuer à la santé économique de son milieu ;

CONSIDÉRANT les nombreux privilèges et avantages offerts aux membres de cet organisme ;

**2015-08-196**

EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'adhérer à la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec pour une période d'un an, au coût de 235\$ (taxes incluses).

QUE le représentant de notre municipalité sera le conseiller Marcel Lavoie.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Abonnement et adhésion élus » 02 110 00 494*

**17. CLUB VTT VAGABOND – Droit de passage**

CONSIDÉRANT la missive du Club VTT du Bas Richelieu Vagabond, reçue le 7 août dernier demandant un droit de passage

**2015-08-197**

EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le Club VTT Vagabond à circuler sur le rang Saint-Joseph, à partir des limites de la communauté d'Odanak, et sur le rang Petit-Bois.

**18. CHALLENGE 600 – Autorisation de passage**

CONSIDÉRANT la demande reçue le 18 juin dernier pour un droit de passage dans notre municipalité le 19 septembre vers 18h30, pour le Challenge 600 et ce, au profit de la Fondation Québec Jeune;

CONSIDÉRANT que douze (12) participants (cyclistes et coureurs) ainsi qu'une dizaine de bénévoles passeront sur la route 132, accompagnés de deux (2) véhicules et trois (3) véhicules récréatifs (VR);

CONSIDÉRANT qu'une demande d'autorisation d'événement a été demandée au ministère des Transports;

**2015-08-198**  
EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*  
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le droit de passage dans notre municipalité pour le Challenge 600 au profit de la Fondation Québec Jeune ;

DE DEMANDER à nos citoyens d'être patient lors de son passage sur notre territoire.

### **19. DÉFI, ON RECYCLE – Appui à la modernisation du système de consignation**

CONSIDÉRANT que la consigne permet un tri à la source et, du coup une meilleure qualité de la matière récupérée ;

CONSIDÉRANT que la réalité des municipalités rurales implique que les abords de chemins secondaires ou de campagne sont pollués par divers contenants de boissons de tout genre ;

CONSIDÉRANT que pour assurer l'hygiène publique, les municipalités doivent assumer des sommes considérables afin de nettoyer ces bords de chemin et que l'élargissement de la consigne inciterait une prise en charge citoyenne ;

CONSIDÉRANT que le système de consigne fonctionne de pair avec la collecte sélective dans le but commun de réduire au maximum la quantité de matières éliminées ;

CONSIDÉRANT que les municipalités ont intérêt de réduire au maximum la quantité de matières enfouies ;

**2015-08-199**  
EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*  
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers,

QUE la Municipalité de Pierreville appuie la décision du ministre du développement durable de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), David Heurtel d'élargir, de bonifier et de moderniser le système de consigne concernant les bouteilles de plastique, les contenants d'aluminium et les bouteilles de vin en verre.

### **20. DÉFI COURSE À LA VIE – Demande d'aide financière**

CONSIDÉRANT la demande du Défi Course à la vie, au profit du Centre Prévention suicide les Deux-Rives, afin d'amasser des fonds lors de l'événement qui aura lieu le 10 septembre prochain ;

**2015-08-200**  
EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*  
Appuyée par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseiller, d'autoriser le montant de 50\$ au Défi course à la vie, au profit de Centre de Prévention du suicide les Deux-Rives.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – Divers organismes » 02 701 90 990*



## 21. SEIGNEURIE DE SAINT-FRANÇOIS – Demande de support financier

CONSIDÉRANT la demande de monsieur Gilles Parenteau pour obtenir une aide financière pour le site web de la Seigneurie de Saint-François;

2015-08-201

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*  
Appuyé par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un support financier de 50\$ à monsieur Gilles Parenteau pour le site web de la Seigneurie de Saint-François.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – Divers organismes » 02 701 90 990*

## 22. VARIA

Aucun sujet n'ayant été apporté, nous poursuivons la séance.

## 23. DOCUMENTS DÉPOSÉS

1. **Abran, Yves (arpenteur-géomètre)** – Rénovation cadastrale ;
2. **Bougie Bus** – Rapport de l'auditeur, procès-verbal du 25 juin 2014, budget 2015, rapport annuel ;
3. **Gouvernement du Québec** – Programme d'aide financière pour la formation des pompiers ;
4. **Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)** – Règlementation des câbles d'accès à une propriété et approbation de l'entente intermunicipale de gestion intégrée des déchets de Bécancour-Nicolet-Yamaska ;
5. **Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles** – Avis de dépôt au cadastre (dossiers 1072062 et 1032780) ;
6. **Ministère des Transports du Québec** – Avis technique complémentaire (glissement de terrain, près du 76, rang de l'Île) ;
7. **MRC de Nicolet Yamaska** – Règlements 2015-05 (mun. Ste-Eulalie) et 2015-06 (mun. Ste-Perpétue) ;
8. **Régie de gestion des matières résiduelles du Bas Saint-François** – Rapports de juin et juillet (enfouissement et récupération)

## 24. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS

Mesdames Denise Descôteaux, Mélanie Provencher et Julie Gagnon, messieurs Jean-Christophe Proulx, Marcel Lavoie et Michel Bélisle ainsi que monsieur le maire, André Descôteaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier.

## 25. PÉRIODE DE QUESTIONS

La seconde période de questions débute à 20h35 et se termine à 21h38.

## 26. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2015-08-202

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 21h38.